

Rapport public Parcoursup session 2026

Lycée Général et Technologique Albert Londres - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

Lycée Général et Technologique Albert Londres - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (41987)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Général et Technologique Albert Londres - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (41987)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	62	0

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires en classes de première et de terminale, notamment ceux obtenus en EDS, Français, Maths, Anglais	Qualité et évolution des résultats	Essentiel
	Notes obtenues lors des épreuves anticipées du baccalauréat	Qualité des résultats	Très important
	Notes obtenues au baccalauréat pour un candidat déjà bachelier	Qualité des résultats	Très important
	Parcours, expériences et compétences acquises post-bac dans le cas d'un candidat déjà bachelier	Qualité du parcours	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale et sur la fiche Avenir	Qualité des appréciations	Essentiel
	Parcours, expériences et compétences acquises post-bac dans le cas d'un candidat déjà bachelier	Qualité du parcours	Important
	Avis du chef d'établissement porté sur la fiche Avenir	Qualité des avis	Important
Savoir-être	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale et sur la fiche Avenir	Qualité des appréciations	Essentiel
	Avis du chef d'établissement portés sur la fiche Avenir	Qualité des avis	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité et cohérence du projet de formation du candidat	Qualité et cohérence de la lettre de motivation (connaissance de la formation visée, adéquation des arguments et des compétences)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles ou associatives	Qualité des expériences professionnelles ou associatives (en lien ou non avec le BTS)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission étudie tous les dossiers individuellement.

Prise en compte :

- des résultats scolaires en classes de première et terminale,
- des notes obtenues lors des épreuves anticipées du baccalauréat,
- des notes obtenues au baccalauréat pour un candidat déjà bachelier,
- du parcours et des expériences post-bac pour un candidat déjà bachelier,
- des appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale ainsi que sur la fiche Avenir,
- de l'avis du chef d'établissement porté sur la fiche Avenir,
- de la qualité du projet de formation du candidat, des expériences professionnelles et/ou associatives,
- du fait que le candidat ait un contrat d'apprentissage en cours

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien s'informer sur le contenu de la formation avant de candidater afin d'éviter des abandons prématurés une fois inscrit.
Ne pas se laisser déstabiliser par les premiers résultats, ils seront probablement décevants pour beaucoup mais cela évoluera positivement par la suite et bien suivre l'évolution quotidienne.

Se laisser du temps pour s'organiser dans son travail, comprendre les attendus et progresser.

Ne pas hésiter à prendre contact avec l'établissement si une entreprise souhaite des informations sur l'organisation de la formation.

Déposer également une candidature en formation initiale scolaire pour sécuriser le parcours.

Signature :

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Général et Technologique Albert Londres,
Romuald FLORID